

Le jugement contre le projet RATP et perspectives 2021

Le 3 Novembre dernier est à marquer d'une pierre blanche dans notre action contre les nuisances potentiellement générés par les projets RATP en gare de St Remy !

Suite aux recours engagés par la municipalité de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et le Collectif Pôle Gare Saint-Rémy contre le projet de la RATP d'accroissement du nombre de voies de garage en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le tribunal de Versailles a annulé la déclaration d'intérêt public du projet phase 2 et a annulé la déclaration de projet pour la création de 3 voies de garage et d'une voie de retournement.

En revanche, nos recours contre la phase 1 dont les travaux déjà réalisés comme le renouvellement du poste de signalisation, l'ajout d'aiguillage entre les voies de garage actuelles et le prolongement de 2 voies de garage ont été rejetés.

Ceci condamne la RATP à revoir sa copie.

Ceci montre la justesse de notre action et démontre que la RATP n'est pas au dessus des lois !

Dans ce contexte « bloqué », et pour l'intérêt des usagers du RER B Sud, le Collectif Pôle Gare resollicite la RATP pour qu'elle accepte enfin d'envisager les solutions alternatives proposées par notre Collectif.

En effet, le Collectif Pôle Gare, soucieux de l'intérêt des usagers du RER B

souhaite à nouveau avoir l'opportunité de discuter de façon constructive de nos solutions alternatives qui permettent dans un délai rapide d'améliorer la qualité du service ferroviaire tant en présentant une réduction significative des couts d'investissements qu'en étant plus respectueuses de l'environnement.

Au delà du projet RATP », le Collectif poursuit ses réflexions visant un réaménagement des espaces Gare et proximité gare. Il s'agit de proposer à nos élus et à Ile-de-France Mobilités propriétaire du domaine des terrains jouxtant la Gare, des idées réalistes pour rendre St Rémy attractive pour les st Rémois et le visiteurs sortant de la Gare.

Rendre la sortie de la gare attrayante, sympathique avec un espace arboré sans circulation d'automobiles ou de bus, avec une perspective visuelle donnant envie d'aller visiter le centre de St Rémy pour découvrir son église du XI Siècle, son lavoir et son parc en bordure de l'Yvette. Un espace « Gare » avec quelques commerces de proximité et en particulier un Café avec une vraie terrasse extérieure qui donne envie de s'arrêter pour souffler un moment au calme après ou avant son voyage en RER.

L'accès arrière de la gare aux normes PMR doit être rapidement réalisé afin de faciliter le quotidien des St Rémois.

Notre réflexion se doit d'être globale et donc prendre en compte le projet de « parking semi-enterré » sous les voies de RER face au Marché couvert et à l'espace culturel Jean Racine.

Comment garantir la coordination de tous ces projets qui s'interpénètrent ? Comment assurer la meilleure fluidité des flux piétons, cycles, véhicules et transports en commun ?

Parce qu'il y a plus d'idées dans plusieurs têtes que dans une seule, le Collectif

Pôle Gare vous propose à vous St Rémoises et St Rémois, à vous tous qui aimez la Ville de St Rémy les Chevreuse de [vous exprimer sur notre site](#) sous un mode participatif et collaboratif, partageons nos idées et suggestions pour faire de la gare de St Rémy et de son environnement immédiat un nouvel espace apaisé de vie et de convivialité.

Pour faire avancer ce sujet qui concerne tous les St Remois en concertation étroite avec Mr Bavoil Maire de la Ville de St Remy, nous allons organiser dans les meilleurs délais une rencontre avec Ile de France Mobilité qui de fait, est la seule instance apte à définir un schéma directeur global et coordonné.

Restons mobilisés, exprimez-vous et portons ensemble nos idées pour le mieux vivre à St Remy les Chevreuse.